

**Zeitschrift:** Ville de Fribourg : les fiches  
**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg  
**Band:** - (2002)  
**Heft:** 15

**Artikel:** Un nouveau quartier en "terre sainte"  
**Autor:** Lauper, Aloys  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035990>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

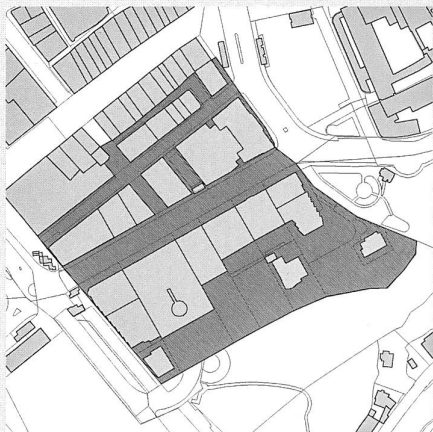
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN NOUVEAU QUARTIER EN «TERRE SAINTE»

Aloys Lauper



«Nous avons ici la cité modernisée, avec ses gracieuses villas aux silhouettes variées et multicolores; en face, les luxueuses maisons à loyer aux balcons sculptés et aux façades richement ornées; plus loin, le monumental hôtel des Postes. Le contraste avec la ville primitive est absolu: plus rien qui rappelle les splendides décors moyenâgeux du vieux Fribourg avec ses tourelles, clochetons, maisons gothiques etc; nous sommes en pleine actualité»<sup>1</sup>. Qui reconnaîtrait dans cette description le quartier St-Pierre qui se résume pour

nous à une artère commerciale entre les Grand-Places et la Place Georges-Python? Ce bout de ville qui nous paraît sans intérêt constitue pourtant l'amorce d'un aménagement urbain basé sur le quadrillage du territoire en îlots à bâtir, définis par un réseau de boulevards arborisés reliés par des rues transversales et cernés de jardins publics. En 1869, le plan d'agrandissement et d'alignement du quartier des Places, le premier du genre à Fribourg, a fixé les grandes lignes d'un urbanisme qui ne sera plus contesté pour un siècle. Devant les barres actuelles, on a quelque peine à imaginer les «gracieuses villas» de la Belle Epoque. La permanence du parcellaire prouve par contre que les acquis et les limites foncières sont plus immuables que les goûts et le bâti.

Le quartier doit son nom et son origine à l'hospice de Saint-Pierre ou du Mont-Joux, attesté dès 1228, créé par des chanoines de saint Augustin venus du Grand-Saint-Bernard, établissement situé à la hauteur de l'actuel n° 8 de la rue Saint-Pierre et dont la fontaine de Saint-Pierre évoque encore le souvenir<sup>2</sup>. A l'époque de Martin Martini, les chanoines l'avaient déjà abandonné depuis une centaine d'années. Incorporée en 1602 au Chapitre de Saint-Nicolas, la chapelle avait été rénovée en 1736-1738 alors que le prieuré adjacent avait été démoli pour permettre la construction d'une sacristie. On avait acquis, pour loger le chapelain, la maison de François Chollet à la rue des Oïes, avec sa grange et son verger alentour, maison qui fut désignée dès lors comme «cure de Saint-Pierre». En 1813, le gouvernement fit supprimer le cimetière municipal, autour de l'église de Saint-Nicolas, et le transféra à Saint-Pierre. Le petit cimetière initial fut agrandi en 1821 pour s'étendre des remparts

au chemin correspondant à la rue Saint-Pierre actuelle. Devenu lui aussi trop petit, il fut annulé en 1852 et remplacé par le cimetière de Miséricorde. Après l'ouverture de la ligne de chemin de fer, en 1862, puis la construction de la gare dix ans plus tard, la commune s'intéressa à ce terrain en friche admirablement situé, entre les Places et les Grand-Places, l'Hôtel de Fribourg et la gare, sur un plateau dominant la Sarine et jouissant depuis la démolition du rempart, entre 1853 et 1856, d'une perspective imprenable sur le couvent de la Maigrauge et sur le Cousimbart.

### Les fossoyeurs du prieuré

Le tracé de la voie de chemin de fer, le prolongement de la rue de Romont jusqu'à la gare et la disparition du cimetière de Saint-Pierre offraient de nouvelles perspectives de développement autour d'une épine dorsale qui



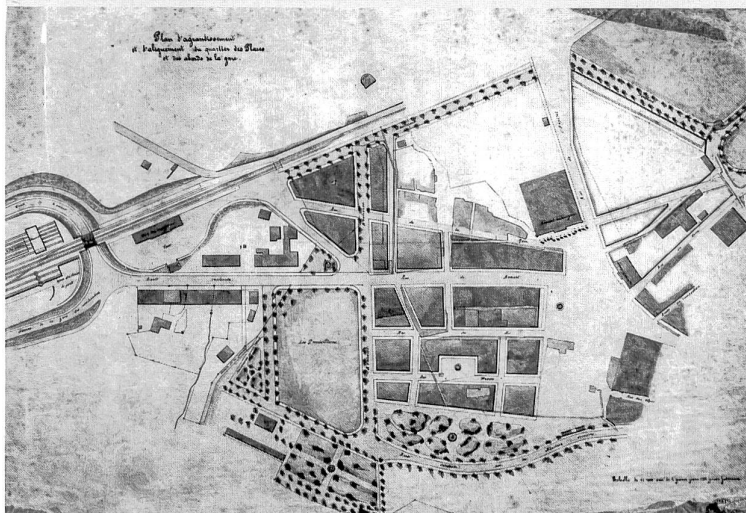
Le «Nouveau quartier Saint-Pierre» photographié le 12 juillet 1907 à 13 h 45, du sommet de la tour de l'ancienne pharmacie Cuony, avec au premier plan le terrain des football des Grands-Places, puis les villas Reichlen et Broillet, Montenach, Morel (Cercle littéraire et de commerce), Weissenbach (anc. Grolimond), Weissenbach (anc. Gottrau de Wattenwyl) et Buman. A gauche les immeubles de rapport, le siège de la BPS et l'Hôtel des Postes (ASBC, Photothèque)

unirait la gare à la cathédrale. Les premiers projets furent contemporains aux discussions sur l'emplacement de la gare aux voyageurs, comme en témoigne un plan de l'Intendance des bâtiments alors dirigée par l'architecte Théodore Perroud. Ce «Plan d'agrandissement et d'alignement du quartier des Places et des abords de la gare», en fait une copie datée

d'avril 1869, envisageait la création d'un boulevard parallèle à la voie de chemin de fer, le prolongement déjà acquis de la rue de Romont jusqu'à la gare<sup>3</sup>, la réalisation d'une «route éventuelle par les Hôpitaux derrière» sur le tracé des anciens remparts, la création d'un boulevard transversal sur les anciens fossés de la porte de Romont et la réalisation d'un nou-

veau quartier autour d'une rue Mooser parallèle à la rue du Tir. Ces idées constituèrent les lignes directrices de la planification future. La création d'un quartier sur le bien-fonds de l'ancien prieuré supposait l'accord du Chapitre de Saint-Nicolas, propriétaire des terrains. Le 16 février 1876, une convention entre le Chapitre, l'Evêque et la commune prévoyait la démolition conjointe de la chapelle Saint-Pierre et de l'église Notre-Dame dont le transfert était envisagé sur les Places, ses bénéfices étant réservés à la création d'une paroisse dite de saint Pierre.

Plan d'agrandissement et d'alignement du quartier des Places et des abords de la gare, copie de l'Intendance des bâtiments, avril 1869 (AEF)





Les immeubles de rapport Gremaud-Boccard, Buclin, Habrich et David avant la construction du siège de la Banque Populaire Suisse, vers 1900 (ASBC, Photothèque)

La chapelle des chanoines du Grand Saint-Bernard fut rasée en mars 1876. L'église Notre-Dame, mieux défendue, fut heureusement épargnée. Après un projet avorté aux Pilettes, la nouvelle église Saint-Pierre sera dressée un demi-siècle plus tard à l'entrée du quartier de Gambach.

### Les bains de Saint-Pierre

Comment servir l'intérêt public tout en tirant le meilleur parti du site? Fallait-il réserver ces terrains aux équipements dont la ville avait tant besoin – des écoles notamment – ou fallait-il vendre au plus offrant des parcelles à bâtir? Le débat s'éternisa jusqu'en 1889. Parmi les projets discutés, l'école de natation et d'hydrothérapie du professeur de gymnastique Léon Galley mérite une mention. L'idée n'avait rien de farfelu dans le voisinage de l'Hôtel des

Bains, un établissement ouvert au début du siècle à l'emplacement d'anciennes étuves médiévales exploitées jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. L'hydrothérapie, notamment la méthode du curé Kneipp, commençait à faire des adeptes à Fribourg et avait déjà trouvé quelques cautions comme celle du D<sup>r</sup> Paul de Weck<sup>4</sup>. Tandis que Guillaume Ritter peaufinait son projet de bains sur son terrain de la Motta, Léon Galley adressa à la commune, le 4 octobre 1887, une demande de concession pour un établissement de bains à construire entre les Grands-Places et

l'ancienne cure de Saint-Pierre, avec de «nombreuses salles de bains hygiéniques et médicamenteuses», des «bains russes» ainsi que deux grands bassins pour «baigneurs» et «nageurs». Transmise à une commission spéciale, l'idée semble avoir été écartée d'emblée car on avait d'autres projets sur le site. Léon Galley ne s'obstina pas et ouvrit l'année suivante les fameux «Bains du Boulevard» à la rue de Rome (act. rue Joseph-Piller)<sup>5</sup>.

### Le plan Fraisse

Pendant que Léon Galley rêvait aux bienfaits des eaux et de la vapeur, une commission spéciale formée entre autres de l'architecte Romain de Schaller et de l'ingénieur cantonal Amédée Gremaud étudiait les tracés de rue et les alignements proposés par l'Edilité pour l'aménagement d'un nouveau quartier sur les



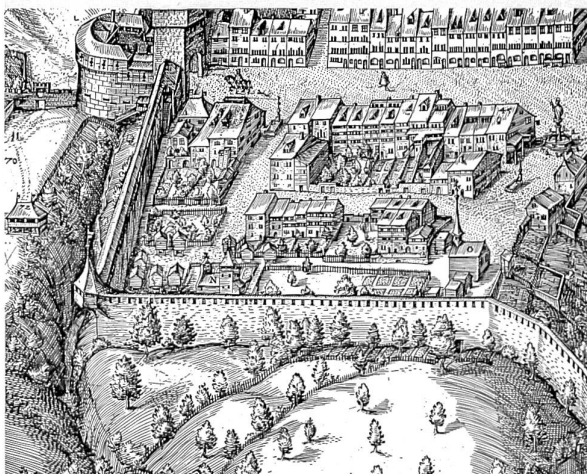
Plan de construction au Rapport sur la cor

1 BROILLET, op. cit.  
2 STRUB, MAH FR. Aujourd'hui devant l'Hôpital des Bourgeois situait à l'origine sur

3 Il s'inscrit dans le c alors rage autour de l' de la future gare des mentionnée au Tivol et non aux Pilettes o finalement construite

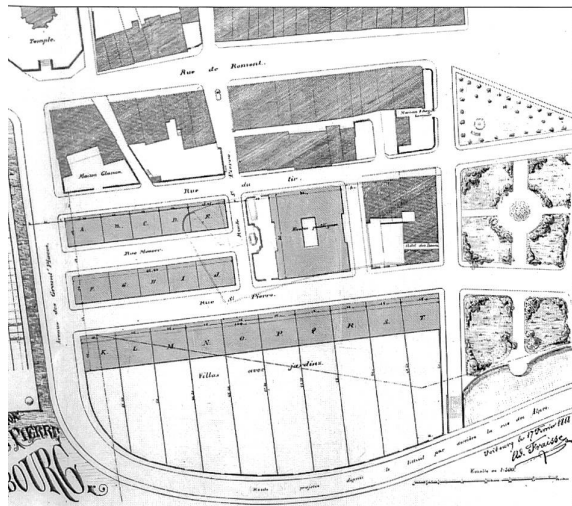
4 Le premier établiss de Suisse romande f ouvert à Châtel-St-De En 1895, Léon Galley les bains du Boulevard adapter à cette thérap année, un troisième e fribourgeois fut ouve Le 5 février, Sebastia avait donné une con Grenette qui avait at personnes, preuve de de cette médecine d Fribourg. A ce sujet, BOSSON, Histoire c fribourgeois (1850-1 premières anesthésies des rayons X. Fribou

Le site en 1606, d'après la vue de Martin Martini, limité par les ravins, le rempart et la rue des Oies, avec ses greniers, la chapelle du Prieuré de Saint-Pierre (N), la chapelle Saint-Jacques (O), et la fontaine de Saint-Pierre



La rue Saint-Pierre et ses villas précédées d'une «cour» avec alignement de la rue «racheté par une grille de fer sur socle en pierre dure», conformément au règlement, vers 1904 (ASBC, carte postale)





Plan parcellaire des terrains à bâtir annexé aux Conditions de mises pour la vente des terrains de la place de St-Pierre, levé d'après le projet d'Adolphe Fraisse par Simon Crausaz, janvier 1889 (AEF)



Les villas de la rue St-Pierre et l'Hôtel des Bains sur les Places, ainsi que le ravin de la Poterla avant la construction du funiculaire, vers 1895 (ASBC, Photothèque)

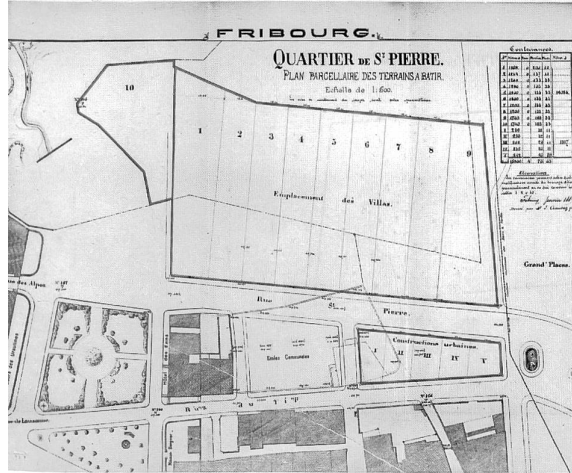
25. terres de l'ancien prieuré. Le 20 février 1888, son directeur, l'architecte et conseiller communal Adolphe Fraisse (1835-1900) adressa à ses pairs le «Plan de construction du quartier de St-Pierre», une étude d'urbanisation réglée par une trame orthogonale entre deux jardins publics à aménager sur les anciennes perspectives des Places et des Grands-Places. Le projet s'inscrivait dans des terrains en friche, mis à part la cure et sa clôture qu'il faudrait abattre. Les têtes de rang s'alignaient sur le bâti, la grande maison Glasson à l'ouest et l'Hôtel des Bains à l'est, du côté des Places. La rue du Tir, l'ancienne rue des Oies parallèle à la rue de Romont, servirait de limite et de référence pour le tracé des voies parallèles. Au sud, les parcelles à bâtir seraient limitées



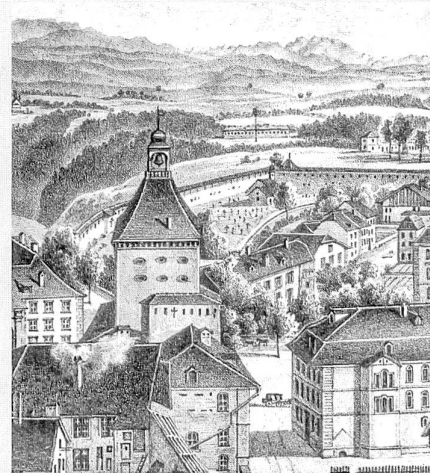
La chapelle du prieuré de Saint-Pierre, avec dans le fond le couvent des Ursulines, «photo prise en 1874 par Mr d'Eggis» (ASBC, Photothèque)

par la route «de la Gare au Tilleul passant par les jardins de la rue des Alpes», la future route des Alpes dont on pensait qu'elle viendrait se raccorder à l'avenue de la Gare via l'Avenue des Grands-Places, en contournant le nouveau quartier. L'ancien cimetière et le terrain gagné sur les murailles serait réservé à la construction de dix villas que Fraisse imaginait «posées selon le caprice des propriétaires et qui auront des dimensions et des formes différentes. Je crois que rien ne sera plus gracieux et pittoresque que ces villas isolées, enfoncées dans leur nid de verdure avec leur véranda, leur tourelle et leur diversité de forme et d'architecture». Derrière l'Hôtel des Bains, une parcelle de 36 x 40 m était envisagée «pour un édifice communal tel que école, salle de réunion, bibliothèque ou bureau des postes». A l'ouest, deux rangs parallèles de cinq immeubles de rapport à deux étages sur rez-de-chaussée étaient prévus entre la rue du Tir et la rue Saint-Pierre, soit dix maisons «bâties de manière régulière comme hauteur et architecture»<sup>6</sup>. Le 7 mars 1888, sans doute avertis par Adolphe Fraisse qui cherchait déjà activement de futurs clients, le commerçant de bois Philippe de Weck manifesta son intérêt pour l'acquisition d'une parcelle, suivi en avril par Jean Hasler-Guérin puis par l'entrepreneur Claude Winkler-Guérig. Le 23 octobre, après

Plan parcellaire des terrains à bâtir annexé aux Conditions de mises pour la vente des terrains de la place de St-Pierre, levé d'après le projet d'Adolphe Fraisse par Simon Crausaz, janvier 1889 (AEF)



La chapelle et le cimetière de Saint-Pierre, ainsi qu'en face, la cure et son verger, détail du panorama de Christophe Rheiner, 1840 (Bâtiment des Finances)





Les immeubles de la rue Saint-Pierre en 1982, avec l'immeuble de l'UBS (ancien magasin Gremaud, transformé en 1931 par Spielmann, 1941 par Devolz et 1948 par Denis Honegger) et l'ancien Café Saint-Pierre aménagé en 1907 par Léon Hertling dans l'immeuble Buclin, peu avant leur démolition (ASBC, Léo Hilber)

La rue Saint-Pierre lors de la parade du 29 avril 1923, avec au premier plan la villa Buman et vis-à-vis l'Hôtel des Postes, son écurie et l'immeuble de la BPS (ASBC, Photothèque)



de longues tractations, le Chapitre de Saint-Nicolas accepta de céder pour 42'500 francs l'ensemble du terrain y compris la cure, ses dépendances, le jardin et le verger. Le plan parcellaire des terrains à bâtir fut adopté en janvier 1889. La trame orthogonale trop contraignante fut assouplie. Tracée dans la perspective de la rue des Alpes, la future rue Saint-Pierre ne serait plus parallèle à la rue du Tir. Le rétrécissement des parcelles vouées aux immeubles de rapport n'offrait plus que cinq parcelles à bâtir dans le trapèze précédant l'emplacement prévu pour un nouvel établissement scolaire, confirmant la priorité accordée aux villas. Les conditions de vente érigeaient l'alignement en dogme, exigeant des constructions en limite de propriété ou la réalisation de grilles en fer sur socle en pierre dure pour marquer la limite si l'on souhaitait bâtir en retrait, ce que firent tous les propriétaires de villas. Pour éviter la spéculation, on obligea les acquéreurs à bâtir dans les dix-huit mois suivant la stipulation.

5 L'aile construite en 1904 sur les plans de Léon Hertling, dernier vestige de ces bains fameux, abrite aujourd'hui la Synagogue de Fribourg.

6 Adolphe FRAISSE, op. cit.

La mise aux enchères des parcelles le 15 février 1889 rapportera près de 87'920 francs<sup>7</sup>, montant qui couvrira largement l'acquisition du domaine de Saint-Pierre (45'000 francs) et les frais de nivellement et d'aménagement du terrain (26'800 francs). Les parcelles pour « constructions urbaines » seront acquises par quatre investisseurs locaux: le négociant François Jaeger-Zosso, le charpentier Joseph Bodevin, l'ingénieur cantonal Amédée Gremaud et l'entrepreneur Antoine Antiglio dont la famille restera attachée au développement du site. Entrepreneurs et personnalités issues des milieux libéraux se partageront le lotissement de villas. Les premiers, Adolphe Fischer-Reydellet et Claude Winkler-Guérig – qui avait reconstruit en 1853-1854 la façade de l'église Notre-Dame – signeront les plans des villas construites sur leurs par-

celles. Léon Hertling et Adolphe Fraisse – toujours directeur de l'Edilité – recevront les autres mandats, y compris la réalisation des immeubles de rapport vis-à-vis. Le quartier Saint-Pierre sera achevé en moins de cinq ans alors qu'il avait fallu près de trente ans pour mettre au point un plan d'aménagement! La réalisation du square des Places (1899) dessiné par l'architecte paysagiste genevois Louis-Jules Allemand (1856-1916) et modifié par Léon Hertling, avec son emplacement pour « un kiosque à musique ou un jet d'eau », ainsi que la mise en service du funiculaire la même année, affirmeront la distinction d'un quartier cosu où résidaient un fonctionnaire, un dentiste, deux médecins, deux négociants, le Cercle littéraire et de commerce et bien sûr Georges de Montenach (1861-1925), le défenseur du patrimoine, le propagandiste et l'idéologue du Heimatstil. La construction de l'Hôtel des Postes à l'emplacement de l'Hôtel des Bains confirmera le prestige des lieux. Séduite par cette image emblématique de la réussite sociale, la Banque Populaire Suisse souhaitera y construire son siège fribourgeois, en 1903. Assuré de voir « un superbe édifice » achever la réalisation de cette première extension moderne de la ville, le Conseil cédera la parcelle prévue pour son école primaire et s'en ira construire l'école des Places à Gambach<sup>8</sup>.



La villa Weissenbach, construite pour le juge Grolimond par l'architecte Adolphe Fraisse, et présentée dans l'Album de fête de la 39<sup>e</sup> assemblée générale de la SIA, à Fribourg: « un gracieux spécimen de notre architecture moderne »

## Le quartier des affaires

Après un demi-siècle de répit, le destin du quartier a basculé dans la frénésie des années 1950. Pressé par divers investisseurs, le Conseil communal adopta le 18 novembre 1958 un plan d'aménagement du secteur sud de la rue Saint-Pierre qui liquidait la petite cité-jardin. La largeur de la chaussée fut portée de 15 à 20 m, confirmant la priorité de cet axe pour la circulation. L'ère des villas cossues au centre-ville était révolue. Le quartier se prêtait idéalement à une densification privilégiant les bureaux et les magasins. Le nouveau plan fixait l'ordre contigu, un gabarit de cinq étages sur rez-de-chaussée d'une profondeur maximale de 25 m. Au-delà d'une bande de verdure de 25 m, on laissait la possibilité d'édifier sur la zone restante des villas comprenant un rez-de-chaussée sur un étage au maximum. L'architecte Marcel Colliard a dessiné cinq des six immeubles de fonctions mixtes

Devant l'Hôtel des Postes et la villa Buman, la fontaine de saint Pierre, dernier souvenir évoquant le prieuré des chanoines du Grand Saint-Bernard

